

JUIN 2013 - N° 28

7'ACTUEL

LE MAGAZINE DU 7^E ARRONDISSEMENT

Dossier
Droits du
Citoyen



Actualités

Une première pour l'arrondissement : l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Marie-Madeleine Fourcade accueille depuis le 16 mai un marché alimentaire de fin d'après-midi tous les jeudis, de 15h à 20h. Cette offre permet de répondre à de nouvelles habitudes de consommation,

De nouveaux marchés dans le 7^e

notamment pour les actifs. Place Jean Macé, des forains proposent désormais des étals de produits manufacturés, en complément du marché alimentaire, le mardi et le samedi matin.

En balade un dimanche sur les Berges du Rhône ? Créé en 2010, le marché aux livres anciens et d'occasion compte une dizaine d'exposants place Raspail. A la demande des bouquinistes, vous pouvez maintenant dénicher de belles trouvailles littéraires ou redécouvrir vos auteurs préférés tous les 15 jours, les premiers et troisièmes dimanches du mois place Raspail, et toujours le premier dimanche du mois place Jean Macé.

Sans oublier le marché de la place Saint-Louis, où les forains se sont réinstallés en avril dans un cadre réaménagé. Rendez-vous trois fois par semaine, les mardis, vendredis et dimanches. ■



« 25 heures chrono » pour le pont Raymond Barre

Le pont Raymond Barre est un ouvrage réalisé par le SYTRAL dans le cadre du prolongement de la ligne de tramway T1 de « Hôtel de Région - Montrochet » à « Debourg ». Il sera également accessible aux piétons et aux modes doux. Ce pont métallique en arc se caractérise par la structure de sa partie centrale qui est autoportante.

La deuxième quinzaine de juillet, le SYTRAL proposera « 25 heures chrono », une opération extraordinaire pour assister à la pose de la

travée centrale du pont : 170 mètres de long, 17 mètres de haut et 2 500 tonnes ! Le public sera accueilli toute une journée, du matin au début

de soirée, pour cet événement unique et spectaculaire.

Informations et réservations sur : www.sytral.fr ■



Un été festif !



Début mai, plus de 100 000 festivaliers venus de toute l'Europe ont investi une nouvelle fois les anciennes usines Brossette et de nombreuses scènes électro à travers Lyon. Le 25 mai, c'est la place Jean Macé qui accueillait les habitants du 7^e arrondissement pour un dîner populaire proposé par les trois Conseils de quartier,

avant la 15^e édition du festival de 6^e Continent, sur le thème du « Monde à Lyon », qui a multiplié les spectacles, de la Guillotière au Parc de Gerland, du 31 mai au 2 juin.

Pour célébrer l'arrivée de l'été, en famille ou entre amis, la Fête de la Musique proposera le 21 juin d'innombrables concerts sur les places publiques ou dans les bars et restaurants. La semaine suivante, le 29 juin, la Fête d'été du 7^e arrondissement vous invite sur la grande Prairie du Parc de Gerland pour des concerts, des jeux d'enfants, un pique-nique et un feu d'artifice.

Enfin, Tout l'Monde Dehors promet d'animer les mois de juillet et août avec plusieurs centaines d'événements gratuits en plein air partout dans la ville !

Plus d'informations sur : www.lyon.fr ■





Après deux ans de travaux, la Mairie du 7^e a changé de visage. Les aménagements que nous avons engagés doivent permettre de mieux répondre à vos attentes et de simplifier vos démarches. Le dossier central de ce numéro présente d'ailleurs les dispositifs d'arrondissement pour accéder à vos droits. Avec notre nouveau site Internet, c'est bien une collectivité plus proche des habitants que nous avons souhaitée.

Après la bibliothèque, puis un espace réservé à des associations, le rez-de-chaussée du bâtiment propose maintenant l'accueil général de la Mairie, les bureaux de délivrance des cartes d'identité, des passeports et des attestations ainsi que les affaires publiques. Immédiatement accessibles, ce sont les services que vous utilisez le plus fréquemment.

Au 1^{er} étage, nos concitoyens retrouvent plusieurs vastes plateaux qui accueillent l'état civil, les élections et les agents PML, du nom de la loi qui a délégué aux arrondissements de Paris, Marseille et Lyon, la politique du logement, la gestion des salles municipales ou la responsabilité de la petite enfance. Face à ces plateaux se trouve le secrétariat des élus.

Le dernier étage compte quant à lui les bureaux des Conseillers d'arrondissement, une salle de réunion et un autre espace dédié au personnel.

Si je sais que le temps des travaux a entraîné de malheureux mais nécessaires désagréments pour les visiteurs de la Mairie, nous avons souhaité assurer la continuité du service public, sans fermer nos portes. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les agents municipaux pour leur patience et leur adaptation à ces conditions de travail imposées.

Qualité de notre service et de votre accueil, respect de la confidentialité, mise aux normes de sécurité et accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, telles sont les exigences qui ont guidé l'équipe d'arrondissement pour mener à bien cette réhabilitation. Il nous reste encore à aménager le hall principal et l'escalier d'honneur et à nettoyer la façade pour redonner tout son éclat à ce beau bâtiment centenaire, tout en l'adaptant à vos besoins.

Jean-Pierre FLACONNÈCHE

Maire du 7^e arrondissement
Conseiller Général du Rhône

Directeur de la publication : Jean-Pierre FLACONNÈCHE

Rédaction : Cabinet du Maire

Crédits photos : Ville de Lyon - Mairie du 7^e - Arka Studio / SYTRAL - Dumetier Design - Francis Amiand - 2013, Atelier de Ville en Ville, Looking For Architecture et Arcadis - Procvivis Rhône - ATLAS Architectes / Thierry Baille - Dactylo Print - BEING - ALGM

Conception : Dactylo Print

Exécution et illustration : Public Imprim

Impression : Public Imprim  10-31-1485 

Tiré à 39 000 exemplaires

Sommaire

Actualités

2

Édito du Maire

3

Retour sur...

4

Dossier

5

Mot de l'opposition

8

Vie de quartiers

9

Portrait

12

Retour sur...

La Ville de Lyon a choisi de rendre hommage à plusieurs personnalités de la Résistance française à l'occupation pendant la Seconde Guerre Mondiale. La voie nouvelle entre

L'Anneau des Sciences en débat

L'Anneau des Sciences, ou tronçon ouest du périphérique, a fait l'objet d'un débat public de quatre mois. La Mairie du 7^e arrondissement a organisé une réunion d'information le 13 mars à l'Institut d'Etudes Politiques pour présenter les enjeux de ce projet d'aménagement qui doit soulager la circulation en Presqu'Île, ainsi qu'à Gerland, et faciliter les déplacements avec le sud et l'ouest de l'agglomération. Enterré à 80 %, l'Anneau des Sciences marque aussi l'opportunité de relier le Biopôle du 7^e, pôle de compétitivité mondial dans le secteur des sciences de la vie, avec les centres de recherche du Vallon des Hôpitaux et de la Saulaie.

Dans les prochaines semaines, le Grand Lyon se prononcera sur les suites de ce projet.

Plus d'informations sur :
www.grandlyon.com. ■



Après son déclassement, l'A6/A7 laissera la place à un boulevard urbain apaisé sur la rive droite du Rhône.

La Résistance à l'honneur



l'avenue Berthelot et la rue du Repos, le long des voies SNCF, a été dénommée rue Sabine et Miron Zlatin, fondateurs de la colonie d'enfants juifs réfugiés à Izieu. Le dévoilement de la plaque s'est fait en présence de Serge Klarsfeld, Président de l'association « Les Fils et Filles des Déportés

Juifs de France », et d'Hélène Waysbord-Loing, Présidente de l'association de la Maison d'Izieu.

Au Conseil d'arrondissement du 2 mai, il a été proposé de donner à la voie située entre le boulevard Yves Farge et la rue des Verriers le nom des résistants Blanche et Georges Caton. Autant de symboles du devoir de mémoire quelques jours avant la commémoration de la capitulation de l'Allemagne qui a rassemblé le 7 mai dans la cour du Centre Berthelot, pour une cérémonie d'hommage, 500 élèves d'écoles primaires de l'arrondissement. ■

Au Mama Shelter, une déco signée Philippe Starck

Après Istanbul, Paris et Marseille, une nouvelle enseigne des hôtels Mama Shelter s'implante à Lyon, dédiée notamment au tourisme urbain. À deux pas de la place et de la gare Jean Macé, l'établissement propose 156 chambres, une salle de séminaires, un restaurant et un bar. La décoration, qui oscille entre couleurs vives, graffitis et jeux d'enfants, est le fruit du célèbre designer Philippe Starck. ■



Trophée Cycliste : répétition pour le Tour de France



C'est la tradition : Gerland propose chaque année une étape du Trophée Cycliste de Lyon. Samedi 4 mai, après un contre-la-montre inaugural le matin à Vaise, 111 km attendaient les coureurs dans le 7^e arrondissement. L'arrivée sur l'avenue Jean Jaurès a consacré le jeune cycliste de Vaulx-en-Velin Clément Venturini. Un test grandeur nature pour le 13 juillet prochain, quand la même avenue Jean Jaurès accueillera le final de la 14^e étape du Tour de France, avant l'un des moments forts de cette 100^e édition le lendemain, entre Givors et le Mont Ventoux. ■

Un nouveau site pour le 7^e

Tous les sites Internet des arrondissements ont fait peau neuve en début d'année. Le site du 7^e décline maintenant une forme similaire à celle de www.lyon.fr, le site de la Ville de Lyon. Démarches administratives, services d'état civil, guides pratiques ou grands projets, rendez-vous en un clic sur www.mairie7.lyon.fr. Et pour tout savoir de l'arrondissement, profitez des actualités et d'un agenda mis à jour régulièrement. ■



Droits du citoyen

5

Dossier

Si on évoque couramment le droit de vote, le respect de la citoyenneté ou la liberté d'expression, la vie en société s'appuie sur un ensemble de droits fondamentaux qui recensent toutes les libertés individuelles garanties par la loi. Ils témoignent de notre histoire collective, depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen rédigée pendant la Révolution française et qui a inspiré, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, jusqu'aux Traités européens successifs qui ont confirmé la nécessité de défendre les droits civiques.

Ouverte à tous les habitants, la Mairie d'arrondissement peut vous aider à faire valoir ces droits. En association avec des professionnels et des associations, la Ville de Lyon vous permet

d'être informé et accompagné pour vos démarches juridiques. Place Jean Macé, les citoyens trouveront plusieurs permanences pour exprimer leurs difficultés et envisager des solutions, en respectant leur anonymat. Les travaux d'aménagement qu'a connus la Mairie du 7^e ces derniers mois visent d'ailleurs à répondre au mieux aux besoins du public.

Mais, plus encore que l'accès aux droits civiques, la collectivité propose des actions concrètes pour veiller à l'égalité entre tous. La prévention des discriminations a conduit la Ville à former les agents municipaux et à assurer dans ses compétences et ses services une vigilance constante, pour donner toujours plus de sens à la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ». ■



Crédit photo : Photographie Musée Carnavalet



La Mairie du 7^e arrondissement vous accueille

Hors vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h45 - 16h45
Samedi : 9h30 - 12h

Le 3^e jeudi du mois,
les services de l'État Civil
(naissances, mariages, décès)
ouvrent à 9h45.

Les dépôts de dossiers
de demande de carte nationale
d'identité et de passeport se font
uniquement sur rendez-vous.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h45 - 12h30
et 13h45 - 16h45

Samedi : 9h30 - 12h

Fermeture de la Mairie du 7^e
les samedis entre le 13 juillet
et le 26 août 2013.

Seuls sont assurés les retraits de
cartes nationales d'identité et de
passeports, les permanences décès
et les célébrations de mariages.



La Mairie d'arrondissement, la maison de la justice et du droit et le centre social de Gerland sont autant de points d'accès pour toute information sur vos droits.

Les permanences d'accès au droit en Mairie du 7^e

Avocat : Un avocat vous propose des consultations juridiques gratuites pour vous aider à connaître vos droits, répondre à vos questions et vous orienter sur les démarches à entreprendre selon votre situation.

Deux mardis par mois de 11h30 à 13h30.
Sur rendez-vous.

Conciliateur : Si vous êtes en désaccord ou avez un différend avec une autre personne ou un organisme, deux conciliateurs vous accueillent à la Mairie d'arrondissement pour parvenir à un compromis et faciliter un règlement à l'amiable.

Les mardis de 14h à 16h30, les 2^e et 3^e mercredis du mois de 13h à 16h30.
Sur rendez-vous.

Interprète arabe/français : Les personnes qui éprouvent des difficultés à s'exprimer en français peuvent s'adresser à un interprète qui les aidera à comprendre ou à rédiger les documents qui accompagnent leurs démarches administratives.

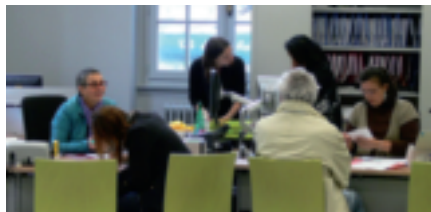
Les lundis de 9h à 16h45,
les 2^e et 4^e mercredis du mois de 9h à 12h,
les vendredis de 9h à 16h30,
les 2^e et 4^e samedis du mois de 9h30 à 12h.
Sur rendez-vous.

Défenseur des droits : Autorité indépendante, le défenseur des droits veille au respect des droits ou des libertés pour les personnes privées, les associations ou les entreprises qui rencontrent un litige avec une administration.

Les 3^e jeudis du mois de 9h à 12h.
Sur rendez-vous.

AMELY (accès au droit, médiation) : Depuis 1989, l'association AMELY propose des services de médiation afin de résoudre les conflits de votre vie quotidienne, les affaires familiales ou les difficultés avec des administrations ou des organismes.

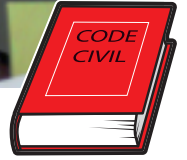
Tous les mardis de 9 à 11h.
Sur rendez-vous.



Les conciliateurs, garants de l'équité

« Nous travaillons dans le registre de l'équité plutôt que dans le domaine du droit ». Les deux conciliateurs de la Mairie du 7^e arrondissement restent impartiaux face aux conflits qu'ils ont à traiter. Michel Lucet est un ancien ingénieur, Louis Maisonneuve était charcutier-traiteur. Si leurs parcours professionnels les ont amenés à s'intéresser au droit, ce sont d'abord des expériences de vie, des qualités d'écoute et d'analyse qu'ils mettent en œuvre. Conflits locatifs, désaccords de voisinage et problèmes

Mais aussi...



Les maisons de justice et du droit fournissent un accueil judiciaire de proximité et facilitent l'aide aux victimes, l'accès au droit et la prévention de la délinquance. Pour le sud de Lyon, il convient de vous adresser à la maison de la justice et du droit :

32, avenue Jean Mermoz,
dans le 8^e arrondissement.
Tél. : 04 78 74 00 42.

Le centre social de Gerland propose les jeudis, sur rendez-vous, des rencontres avec un avocat, et les services d'un écrivain public sont à la disposition du public, toujours sur rendez-vous, les mardis.

1, rue Jacques Monod, Lyon 7^e.
Tél. : 04 72 71 52 60. ■



Lexique

La Mission égalité

Créée en 2005, la Mission égalité constitue une ressource de la Ville de Lyon pour toutes les autres directions de la collectivité. Elle fixe les objectifs à atteindre en termes d'égalité, propose une méthodologie d'accompagnement et assure la mise en œuvre des plans d'actions auprès des agents municipaux. Elle a en charge le suivi de la démarche de labellisation Diversité et la déclinaison du plan pour l'égalité entre femmes et hommes adopté par la Ville de Lyon en février 2012. C'est également la Mission égalité qui supervise les actions pour le recrutement, l'insertion de travailleurs handicapés et leur maintien dans l'emploi.

La Charte européenne des Droits de l'Homme dans la ville

Le 18 mai 2000, plusieurs dizaines de villes européennes ont adopté une Charte des droits de l'homme dans la ville. Ce texte garantit l'application sur les territoires urbanisés du principe d'égalité des droits et de non-discrimination, ainsi que la protection des citoyens les plus vulnérables et la lutte contre l'exclusion. Il repose sur une démarche volontaire des villes. Lyon a adhéré à cette charte en 2002 et a accueilli en 2006 les villes signataires pour l'une des conférences bisannuelles de ce réseau.

Le label Diversité AFNOR

Edicté par l'AFNOR, Association Française de Normalisation, le Label Diversité témoigne de l'engagement d'une entreprise ou d'un organisme public pour la promotion de la diversité et la prévention des discriminations. Il a été lancé en 2008 et il s'appuie sur un cahier des charges décliné en plusieurs axes : connaissance des risques en matière de discriminations, sensibilisation des employés, engagement vis-à-vis des usagers ou encore évaluation des actions entreprises. ■



égalité

Lyon s'engage pour l'égalité

Pour l'égalité, contre les discriminations

En signant en 2002 la Charte européenne des Droits de l'Homme dans la ville, Lyon s'est engagée dans un projet global en faveur de l'égalité et de la non-discrimination. Elle a mis en place de nombreux dispositifs de prévention et de promotion du handicap et de la diversité sur son territoire.

Dès décembre 2010, la municipalité est devenue la première collectivité française à obtenir le Label Diversité, délivré par l'AFNOR, qui assure l'égalité d'accès aux services publics. La Mairie du 7^e arrondissement a fait partie du périmètre initial de cette labellisation. Tous ses agents ont suivi un plan de

formation et l'arrondissement devra faire l'objet d'une évaluation régulière par un conseil extérieur. La Mairie d'arrondissement a ainsi obtenu la labellisation Diversité fin 2012.

Cette démarche concerne autant le service au public (procédures d'attribution de logements, de dérogations scolaires, d'attribution des places en crèche, d'auditions préalables aux mariages et délivrance de certificats) que la gestion des ressources humaines (personnel de la Mairie d'arrondissement), avec une attention particulière pour l'égalité des chances et l'égalité entre femmes et hommes. ■





3 questions à Cédric Putanier, Adjoint au Maire du 7^e arrondissement, délégué aux droits du citoyen et à la vie étudiante

Comment la Mairie d'arrondissement s'efforce-t-elle de faciliter l'accès au droit pour les citoyens ?

La Mairie d'arrondissement représente la première porte d'entrée à laquelle s'adressent les habitants du 7^e quand ils ont des questions sur leurs droits ou qu'ils rencontrent des difficultés dans leur quotidien. Ils demandent à être écoutés ou conseillés dans leurs démarches administratives et juridiques. Notre rôle est donc de les orienter dans l'offre de services que nous proposons ou que nous animons avec nos partenaires. Il ne suffit pas de proclamer des droits, mais bien de les rendre accessibles à nos usagers.

À qui s'adressent les permanences en Mairie d'arrondissement ?

Toutes les permanences d'accès au droit sont gratuites, sur rendez-vous. L'an dernier, elles ont permis à près de 300 personnes de bénéficier d'informations. Litiges de voisinage, difficultés de logements, droit du travail ou de la consommation, démarches administratives : les demandes sont

aussi variées que les situations individuelles. Elles peuvent relever d'un point de droit, qui nécessiterait un appui juridique, ou de sollicitations pour initier une procédure de conciliation amiable.

En 2010, un sondage réalisé par Nova 7 chiffrait à 38 % les habitants de Lyon qui estimaient être victimes de discrimination. Quels sont les leviers pour lutter contre ces injustices ?

Nous nous devons de rester exemplaires. C'est pourquoi la Ville de Lyon s'est engagée dans une démarche de labellisation en faveur de la diversité et de la non-discrimination. Tous les acteurs en lien avec la collectivité sont concernés, que ce soient nos concitoyens bien sûr, mais aussi le personnel municipal qui les accueille, nos fournisseurs, ou encore les personnes qui viennent en Mairie pour faire célébrer leur mariage ! Il appartient à la Ville de garantir l'égalité et de faire respecter la diversité sur son territoire, pour un service public à l'image de la société qu'elle sert. ■

Mot de l'opposition

Concertation et transparence ?

L'école est l'affaire de tous les Lyonnais et de tous les élus quel que soit leur bord !

Dès septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires modifiera beaucoup de choses pour les enfants, leurs parents, leurs enseignants, les associations de loisirs et sportives mais aussi pour la Ville de Lyon, ses finances et le personnel.

C'est pourquoi notre groupe avait demandé la constitution d'un groupe de travail rassemblant des élus de tous bords politiques pour piloter la concertation à venir.

Le Maire de Lyon a refusé !

Une belle occasion gâchée par le Maire de Lyon d'associer l'ensemble des élus pour un travail dans l'intérêt de tous et d'organiser une vraie concertation dans la transparence.

Quel dommage pour les Lyonnais !

Groupe Ensemble pour Lyon 7^e
(UMP, Nouveau Centre & apparentés)
contact@ensemblepourlyon.fr ■

Quartier de Gerland

Conseil de quartier de Gerland



Le Conseil de quartier de Gerland vous présente quelques unes de ses actions. Tous les citoyens de Gerland sont les bienvenus pour s'impliquer dans la construction de notre arrondissement.

Assemblée Générale le 28 juin à 18h45, Maison Ravier. ■

Le Carnaval de Gerland, c'était dimanche 24 mars 2013 et c'était le 10° !



Si le printemps n'était pas au rendez-vous, plus de 400 personnes ont pourtant participé au défilé sur le thème « Se déplacer en ville... de drôles de machines », avec des véhicules improbables ou retoqués, accompagnés des percussions d'une batucada. Des véhicules qui sortaient des ateliers du Centre Social, de la MJC, du Conseil de quartier, de l'AFEV...



Du parvis Descartes via Jean Jaurès et le Bon Lait, avec une pause en fanfare place du Traité de Rome, puis une seconde square Marie-Madeleine Fourcade au son de l'accordéon et de la guitare, le défilé a ensuite rejoint la place Jean Jaurès où Bonhomme Carnaval, aviateur moustachu et casqué, s'est crashé et a disparu dans les flammes. Pendant que les jardiniers de Gerland s'activaient à remettre en état la piste d'atterrissage, une pause quatre-heures était proposée aux petits et grands.

Carnaval 2013 est mort, vive Carnaval 2014 ! ■

Les Talents de Gerland

Pour la 4^e année, le Conseil de quartier de Gerland a eu le plaisir de vous présenter les 24 et 25 mai ses talents artistiques. Cette exposition a fait se rencontrer les univers de 17 artistes, grâce à des œuvres variées : peintures, sculptures, photographies, art textile, Scrabooking, bandes dessinées... ■



Attention, danger... chutes !

Des kinésithérapeutes et des gériatres du Centre Hospitalier Saint Luc Saint Joseph ont eu l'idée de proposer



ZAC Bon Lait : des logements pour tous

À la fin de la livraison des programmes immobiliers en 2014, la ZAC du Bon Lait comptera 1 500 logements, dont près de 350 réservés à des étudiants et 73 adaptés pour les personnes âgées. Ce nouveau quartier entend jouer de la complémentarité des formes d'habitat, entre location sociale et accession à la propriété. La mixité de fonctions est de rigueur avec plus de 25 000 m² de bureaux pour les entreprises, 6 000 m² à destination des activités commerciales, une crèche, un relais d'assistantes maternelles et trois jardins partagés gérés par l'Atelier des Friches.

Quatre programmes restent à livrer : les projets Voie Lactée (65 logements) et Jasmin (128 logements) courant 2013, le programme Adyssa et ses 30 logements prévus pour l'automne 2014, et enfin un gymnase municipal dont les travaux débiteront en fin d'année. ■



Le programme Viva Gerland a été livré en 2011 et répond aux besoins des primo-accédants à la propriété. Les 37 logements d'un prix moyen 2 700 €/m², inférieur à celui du marché, ont été achetés à 65 % par des locataires de l'arrondissement. Il a été développé par SLCI Promotion, filiale de PROCIVIS Rhône, qui propose des logements réservés à l'accession, qui accompagne les accédants et qui permet l'octroi de financements complémentaires à intérêt nul. ■

une consultation sur le risque de chute et ses conséquences chez les personnes âgées... et les autres, personne n'étant à l'abri de ce genre de situation.

Une première réunion publique d'information, animée par un docteur et un kiné, a regroupé les habitants à la Maison Ravier le jeudi 21 mars. Un thème est revenu souvent : une chute n'est pas le fruit d'un hasard malheureux ou d'une maladresse, mais c'est la résultante de plusieurs facteurs dont n'a pas conscience l'individu, état de santé physique ou moral, environnement direct ou indirect.

À l'issue de la réunion, il a été prévu de présenter en mairie, aux élus concernés, cette démarche afin de la démultiplier. ■

Quartier Jean Macé

Conseil de quartier de Jean Macé



Lieu d'engagement citoyen, le Conseil de quartier Jean Macé se compose de trois commissions : « urbanisme », « déplacement-cadre de vie », « animation-communication ». Nous vous proposons ce mois-ci un éclairage sur les activités de la commission « animation-communication ».

Cette commission a en charge de mieux faire connaître le Conseil de quartier auprès des habitants du 7^e arrondissement par le biais d'activités ou d'événements participatifs. Forte de l'engagement de ses membres et des idées de chacun, le dynamisme de cette commission ne se dément pas et se traduit par l'ensemble des actions réalisées ou en cours de réalisation.

Permanences sur le marché

Un mercredi et un samedi sur deux, les bénévoles du Conseil de quartier sont à votre disposition sur le marché

de la place Jean Macé pour vous présenter notre Conseil, nos engagements et vous écouter pour toute difficulté.

Le café-débat, les 7 du 7

Chaque mois, le Conseil de quartier organise un café-débat dans une ambiance conviviale et citoyenne. Les trois premières éditions ont eu lieu depuis septembre sur les thèmes suivants : « Choisir l'euthanasie ? », « Le mariage et l'adoption pour tous ? » et « Peut-on parler d'égalité femme-homme aujourd'hui ? ». La 4^e édition s'est tenue le mercredi 6 février au bar la Renaissance, en association avec la semaine des droits de l'homme de Lyon, sur « Révolution économique et droits de l'homme : quel espoir, quelles perspectives ? ».



Le concours d'orthographe

Un concours d'orthographe a été organisé par le Conseil de quartier, avec la présence de l'association UNADEV. Petits et grands sont venus s'essayer à cet exercice exigeant consistant à compléter et corriger un texte à trous comportant des fautes. Il a été suivi d'un goûter convivial et d'une remise de prix.

Le dîner du 7^e arrondissement

Avec les Conseils de quartier Guillotière et Gerland, la commission animation a pleinement participé à l'organisation du dîner du 7^e, le samedi 25 mai, sur la place Jean Macé. Ce dîner, où chacun apportait son panier repas, a été rythmé par des animations musicales et des jeux pour les enfants.

La fête du printemps

Comme chaque année, le Conseil de quartier Jean Macé s'est associé à la MJC pour proposer le 1^{er} juin un événement festif et récréatif square René Bayet.

Et encore des idées

Organisation d'un club de lecture, visite de la maison des enfants déportés d'Izieu...

Pour participer aux projets du Conseil de quartier Jean Macé :

conseil-jean.macé@laposte.fr ■



Label commerce handi-accueillant, la vie quotidienne plus facile...

La loi du 11 février 2011 prévoit qu'au 1^{er} janvier 2015, les établissements qui reçoivent du public devront être accessibles à tous.

La Ville de Lyon a lancé en 2007 le label Commerce Handi-Accueillant. Avec ses partenaires associatifs et institutionnels, elle intervient auprès des commerces pour les sensibiliser, les informer et les conseiller afin de rendre leur établissement accessible par des aménagements simples et un accueil adapté.

Le dispositif, qui ne concernait au départ que 5 arrondissements, a été généralisé. Après la Guillotière et Gerland, le Conseil de quartier Jean Macé s'associe à cette démarche destinée à faciliter la vie au quotidien. Lorsque l'on est malade, âgé, en situation de handicap, parent avec une poussette... pouvoir s'asseoir quand on attend son tour, entrer sans problème, approcher son fauteuil de la caisse, repérer facilement l'entrée du magasin, lire les étiquettes ou écrire sur un papier ce que l'on cherche si on a du mal à parler est appréciable.

Les commerçants qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche peuvent contacter la mairie d'arrondissement ; mais nous tous habitants pouvons également informer les commerces que nous fréquentons et leur demander de s'inscrire. Parlez-en autour de vous, signalez nous les commerces qui sont prêts à solliciter le label, l'échéance de 2015 n'est plus très loin... ■

Pour plus d'informations : commerces.handiaccueillants7@mairie-lyon.fr

Quartier Guillotière

Conseil de quartier Guillotière



Réaménager la Grande Rue de la Guillotière en faveur des piétons et des cyclistes

En 2009, lors de la présentation du Plan Modes Doux de Lyon, le Conseil de quartier de la Guillotière s'est étonné que la Grande Rue ne soit pas inscrite dans les priorités. Une commission s'est alors mise au travail et a analysé dans le détail les dimensions des trottoirs, les conditions de circulation, de stationnement automobile et de livraison. Il en est ressorti la possibilité d'envisager un cheminement cyclable à double sens.

Cette idée a été reprise par le Grand Lyon qui a classé la Grande Rue en itinéraire secondaire au Plan Modes Doux et a engagé les études

nécessaires pour en préciser les caractéristiques et les conditions de réalisation. Fin 2012, plusieurs scénarios ont été présentés en Mairie du 7^e et le conseil de quartier est amené à formuler ses observations.

Axe historique, la Grande Rue de la Guillotière présente des largeurs très variables, avec des tronçons étroits qu'il n'est pas envisagé d'élargir. Les arbitrages entre circulation, stationnement, livraisons, vélos et piétons sont délicats. Ils doivent prendre en compte la densité du quartier, avec le stationnement résidentiel, et favoriser sa végétalisation, un objectif majeur du Plan Climat. La ligne de bus (C23) est également une contrainte pour l'exploitation de la voirie (régulation des feux) sur le tronçon Jean Jaurès / Garibaldi.

Les travaux seraient financés dans le cadre des budgets annuels de proximité affectés à la voirie du 7^e arrondissement, ce qui signifie la

contrainte d'une réalisation progressive sur plusieurs années, par tranches successives qui doivent être décidées en arbitrage avec d'autres travaux de voirie prioritaires du quartier et de l'arrondissement.

Le dilemme n'est pas simple pour les membres du conseil de quartier.

Affaire à suivre... ■



Un bassin ludique pour le centre nautique du Rhône

Cet été, la piscine du Rhône se voit dotée d'un nouveau bassin de 70 mètres avec des toboggans, une rivière à courants et des bains bouillonnants. Une pataugeoire et un splashpad avec des jeux d'eau sont réservés aux plus petits. Également réhabilité, le bâtiment nord propose des sanitaires et une infirmerie, quand les plages et les gradins ont fait l'objet d'un réaménagement pour accueillir le public dans les meilleures conditions. Au sud, le bassin olympique de 50 mètres reste accessible aux visiteurs. A partir de l'été 2014, il deviendra utilisable en toute saison. ■



Espace Mazagran : poursuite des travaux à la rentrée

Au cœur du quartier de la Guillotière, la requalification de Mazagran doit permettre, sur 5 000 m², le transfert des jardins partagés, la création d'espaces ludiques pour les enfants et la réalisation d'une « place de village » ouverte à tous. Les aménagements favoriseront la traversée de la place et de l'Îlot d'Amaranthes, avec une attention particulière pour son accessibilité et sa végétalisation.

Principe d'organisation de l'espace Mazagran

Avec une dizaine de rencontres participatives, les échanges entre collectivités, habitants, associations ou usagers ont été fructueux. Cet été, l'espace Mazagran proposera de nombreux événements, notamment dans le cadre de Tout l'Monde Dehors. A partir de l'automne, les nouveaux jardins seront plantés avant l'aménagement de la place évolutive puis la mise en œuvre des jeux d'enfants, pour des premières livraisons à l'été 2014. ■



Portrait



L'Association Laïque Gerland - la Mouche naît officiellement le 27 janvier 1945 de l'union de la Société Protectrice et Anciens Elèves des Ecoles Laïques de la Mouche, fondée le 21 novembre 1879, et du Patronage Scolaire Laïque Berthelot Jean Macé, fondé le 1^{er} février 1913.

La raison d'être de la Société Protectrice consistait essentiellement en l'apport d'une aide matérielle aux enfants nécessiteux sous forme de distribution de « bons de galoches », vêtements et autres objets de première nécessité.

Aux environs de 1927, se fonde parallèlement à la Protectrice une autre société, l'ALM (Amicale Laïque de la Mouche) pour permettre la pratique du sport, notamment du basket et du ping-pong. En 1928, l'ALM et la Protectrice fusionnent et donnent naissance à la PALM (Protectrice des anciens élèves des écoles laïques de la Mouche et des Rivières).



Pendant ces années, le sport se développe déjà. Les jeux de boules, le basket, l'éducation physique semblent tenir la corde alors que les activités culturelles émergent en parallèle : ballet, solfège, chant et comédie.

Surgit le second conflit mondial. La PALM est dissoute par le gouvernement de Vichy en 1942, les archives sont dispersées et probablement détruites. Dès la Libération en 1945, les amicales renaissent et la PALM s'installe boulevard Yves Farge.

C'est également à compter de cette date que les sections sont créées. Leur démarrage se fait lentement par manque de locaux, d'encadrement et de moyens financiers. Ce ne sera qu'à partir des années 1949/1950 qu'elles commenceront à véritablement prendre leur essor, pour conduire à l'Association Laïque Gerland - la Mouche et à ses onze sections, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le slogan principal de l'association pourrait être « Le sport et la culture pour tous ». La pratique des activités permet de développer, parmi les membres, un esprit de tolérance, de fraternité et de solidarité.

Elle compte une cinquantaine de bénévoles qui, chaque semaine ou lors de manifestations ponctuelles, animent les sections. La professionnalisation des encadrants s'est accrue ces dernières années, pour mieux accueillir le public et pour tenir compte de l'évolution du secteur associatif. L'ALGM recherche régulièrement de nouvelles personnes pour animer la vie de la structure.

Son Comité Directeur ne manque pas de projets. Bientôt, l'ALGM proposera peut-être une 12^e section : le water-polo. L'intégration de cette discipline est à l'étude, à la demande de nouveaux adhérents. ■



Xavier Bouchery, Président de l'ALGM, avec les gymnastes.

En 2013, l'Association Laïque Gerland - la Mouche, c'est :

- **11 sections** : 7 sections sportives et 4 sections culturelles
Badminton, Basket, Boules, Country danses (zumba), Danse, Gymnastique Artistique, Gymnastique rythmique et sportive, Musique, Natation, Théâtre, Trampoline
- **1 100 adhérents** dans l'ensemble des sections, de 8 au théâtre à 400 au basket
- Un Comité Directeur de **27 membres**